

HONORAIRES D'AGENCE

(Montant maximum à la charge de l'acquéreur)

Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente

TRANSACTION

Tranche de prix	Mandat *	Parking/Box
<150.000 € (forfait)	4.300 €	1.500 €
de 151.000 € à 600.000 €	3,00 %	
de 601.000 € à 1.100.000 €	2,50 %	
à partir de 1.101.000 €	2,00 %	

Aucune commission ne sera due avant conclusion de la transaction (art 6, al.3 de la loi 70-9 du 2 janvier 1970). Honoraires non cumulatifs.

* *Diagnostics immobiliers offerts en mandat exclusif hors diagnostic assainissement*

LOCATION

	Honoraires locataire	Honoraires bailleur
Zones tendues & très tendues, reste du territoire.	8 €/m² SH*	8 €/m² SH*
Etat des lieux d'entrée	3 €/m² SH*	3 €/m² SH*
Autres prestations : commercialisation du bien, constitution du dossier obligatoire, étude et suivi des candidatures, négociation et entremise (à la charge exclusive du bailleur)		4 €/m² SH*

Ces honoraires s'entendent TTC au taux en vigueur de 20%.

SH : Surface Habitable.

*Article 5 de la loi du 6 juillet 1989 sur les baux d'habitation et montant maximum d'honoraires.